

PLAN D’INTERVENTION ET D’AFFECTATION DES RESSOURCES AJUSTÉ 2025-2026

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d’AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d’intervention d’AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Embauche de 3 ressources additionnelles dans les secteurs économiques névralgiques pour la MRC (embauche sectorielle ou spécialisée)	1	7	1-Embauche d’un conseiller aux entreprises.	Offre d’emploi incluant ces critères : - Baccalauréat en administration; - Expérience en développement économique.	5 février 2024	1 personne embauchée au 5 février 2024	Temps non imparti aux ressources
			2-Embauche d’un conseiller aux entreprises.	Offre d’emploi incluant ce critère : Baccalauréat en administration.	31 mai 2022	1 personne embauchée au 16 mai 2022	Temps non imparti aux ressources
			3-Embauche d’un agent d’aide au financement des entreprises. POSTE ABOLI EN 2024	Offre d’emploi incluant ces critères : - Baccalauréat en administration, finances ou comptabilité; - Expérience en gestion de projet et support-conseil.	17 mai 2021	1 personne embauchée au 17 mai 2021	Temps non imparti aux ressources

Accompagnement des entreprises dans l'atteinte d'une meilleure performance financière	4	1 à 6	1 - Assister et supporter les entreprises dans leur développement d'affaires en les orientant, au besoin, vers les différents professionnels et programmes auxquels elles peuvent avoir accès.	Offrir un service-conseil individualisé permettant aux entrepreneurs de concrétiser leur projet de création, d'expansion ou de consolidation d'entreprise en les orientant vers les différents professionnels et programmes auxquels ils peuvent avoir accès.	31 mars 2026	30 entreprises	50 % du temps d'une ressource (Chacune des 2 ressources)
			2 - Assurer la gestion, l'analyse et le suivi des projets déposés dans le cadre des différents fonds d'investissement locaux .	Assurer un suivi et une assistance technique proactive auprès des entreprises.	31 mars 2026	10 entreprises (selon le portefeuille d'entreprises)	30 % du temps d'une ressource (Chacune des 2 ressources)
Accompagnement des entrepreneurs afin de les soutenir dans leurs projets de financement.	2-4	1 à 6	1 - Assister et supporter les entreprises/promoteurs dans le montage de leurs demandes d'aides financières auprès des différents programmes auxquels elles/ils peuvent avoir accès.	Offrir un service-conseil individualisé permettant aux entrepreneurs de concrétiser leur projet de création, d'expansion ou de consolidation.	31 mars 2026	20 entreprises	50 % du temps d'une ressource
			2 - Lever des projets d'investissement sur le territoire.	1- Accompagner des entrepreneurs dans le montage financier de leur projet; 2- Organiser des réseaux express pour la ronde de financement.	31 mars 2026	10 financements FLI-FLS	50 % du temps d'une ressource
			3 - Faire la promotion des services en développement économique.	Contacteur directement les entreprises des territoires délaissés pour leur offrir les services.	31 mars 2026	50 entreprises contactées	20 % du temps d'une ressource

Actuellement à la MRC de Montcalm au département de <i>Développement économique et soutien aux entreprises</i> , autres que les ressources AEQ	
Directeur du service	<u>Description sommaire de l’emploi</u> Sous l’autorité de la direction générale, le directeur contribuera à soutenir et stimuler l’entrepreneuriat, à piloter des projets d’envergure permettant la diversification économique et à assurer le rayonnement de la MRC de Montcalm et de ses municipalités/ville. Plus précisément, le titulaire du poste devra : • Collaborer à la définition des orientations stratégiques du développement économique et mettre en œuvre un plan d’action pour les atteindre; • Collaborer étroitement avec l’ensemble des partenaires du milieu; • Gérer une équipe de travail; • Assurer un service aux entrepreneurs dans les différentes étapes de leur projet ainsi que du suivi de la gestion des fonds; • Mettre en place des activités favorisant le développement de l’entrepreneuriat; • Dynamiser les forces du milieu par la mise en place de projets rassembleurs; • Assurer un suivi des projets commerciaux, industriels, agricoles, sociaux, touristiques et culturels; • Attirer les investissements sur le territoire de la MRC; • Accompagner les municipalités/ville dans leur démarche de développement.
Commissaire en développement économique	<u>Principales responsabilités :</u> • Conseiller et accompagner les entreprises dans la définition et la réalisation de leurs projets d’affaires; • Stimuler l’innovation et la productivité des entreprises de la région en leur offrant un support; • Participer à des salons et des événements économiques pour promouvoir la région; • Bonifier et promouvoir les services en développement économique; • Aider les entreprises à naviguer dans les réglementations locales, provinciales et nationales; • Collaborer avec des partenaires institutionnels, des chambres de commerce, et des organismes gouvernementaux; • Analyser les tendances économiques locales, nationales et internationales pour identifier les opportunités de croissance; • Proposer de nouveaux programmes et de nouvelles politiques pour attirer des investisseurs et des entreprises; • Créer des réseaux d'affaires pour favoriser la collaboration et l'échange d'expertise entre entrepreneurs et partenaires; • Superviser la mise en œuvre des projets de développement économique; • Mettre en place des indicateurs de performance pour mesurer la croissance économique et l'efficacité des stratégies.

Conseiller(ère) aux entreprises	<u>Principales responsabilités</u> • Offrir un service-conseil individualisé permettant aux entrepreneurs de concrétiser leur projet de création, d’expansion ou de consolidation; • Assister et supporter les entreprises dans leur développement d’affaires en les orientant, au besoin, vers les différents professionnels et programmes auxquels elles peuvent avoir accès; • Favoriser la consolidation des entreprises en faisant un diagnostic général et proposer, le cas échéant, des solutions; • Assurer un suivi et une assistance technique proactive auprès des entreprises; • Assurer la gestion, l’analyse et le suivi des projets déposés dans le cadre des différents fonds d’investissement (FLI et FLS); • Contribuer à l’amélioration de la performance financière des entreprises; • Développer des occasions d’affaires auprès des entrepreneurs.
Agent(e) d’aide au financement d’entreprises POSTE ABOLI EN 2024	<u>Principales responsabilités</u> • Offrir un service-conseil individualisé permettant aux entrepreneurs de concrétiser leur projet de création, d’expansion ou de consolidation; • Assister et supporter les entreprises dans le montage de leurs demandes d’aides financières auprès des différents programmes auxquels elles peuvent avoir accès; • Recueillir et analyser les pièces justificatives fournies par l’entreprise afin de valider l’information et de s’assurer du respect des conditions et engagements préalables aux dépôts des demandes d’aides financières; • Assurer la gestion, l’analyse et le suivi des projets déposés dans le cadre des différents fonds d’investissement (PAUPME-AERAM, FLI et FLS).
Conseiller(ère) aux entreprises - volet démarrage	<u>Principales responsabilités</u> • Informer les promoteurs de projets d’entreprises sur le processus de démarrage d’une entreprise, les conditions de succès et les programmes pouvant les soutenir financièrement ; • Accompagner les promoteurs de projets d’entreprises dans l’élaboration et la planification de leurs projets ; • Collaborer à l’élaboration du montage financier et à la recherche de financement pour ces projets ; • Soutenir techniquement les entreprises en phase de démarrage afin d’améliorer leur performance et leur taux de survie ; • Mettre les entrepreneurs en contact avec les acteurs et les organismes locaux, régionaux et nationaux pouvant les aider à réaliser leurs projets ; • Participer à l’organisation d’activités et d’événements supportant les entreprises dans leur développement. SUITE À L’ABOLITION DE LA MESURE STA, LA SECTION SUIVANTE EST RETIRÉE <i>Activités de reddition de comptes et administration :</i> • Rédiger les rapports et bilans requis dans le cadre de la mesure « Soutien aux travailleurs autonomes » ; • Élaborer et tenir à jour divers documents techniques, banques de données et rapports statistiques concernant les entreprises démarrées sur le territoire.

Objectifs 2025- Développement économique et soutien aux entreprises

Découlant du Plan stratégique de développement économique de la MRC de Montcalm 2024-2028, la MRC a sélectionné 3 grands objectifs pour l'année 2025 :

- Consolider la structure organisationnelle du service de développement économique (procédure, outils promotionnels, mise à jour de la liste des entreprises, embauche commissaire, etc.);
- Animer le tissu économique local et favoriser les synergies interentreprises et intersectorielles (mise en place de groupe de co-développement, maillage, cellule de propulsion, etc.) avec les autres MRC lorsque possible;
- Renforcer l'offre de services et les mesures offertes aux entreprises afin de créer des conditions favorables à l'attractivité économique de la région (faire une tournée des entreprises, stimuler l'innovation et la productivité dans les entreprises).